

Hoerdt, le 26 mai 2026



**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 MAI 2026 A LA MAIRIE A 20 HEURES**

Date de la convocation : 6 mai 2026

transmise le : 6 mai 2026

Membres élus : 27

en fonction : 27

présents : 26

Sous la présidence de Monsieur Mathieu TAESCH, Maire

Membres présents : Mesdames et Messieurs MAECHLING Caroline, MISCHLER Guy, DEBRIE Béatrice, RIEDINGER Claude, GRATHWOHL Mélanie, BOPP Olivier, ENRICI Marie-Claire, BILGER Denis, ECKERT Sylvia, Stéphane MISCHLER, GRASSER Laëtitia, KLEIN Alain, RIEDINGER Joanne, RIEGEL David, RIEDINGER Marisa, DAUGER Thomas, BISCHOFF Véronique, MAGNUS Patrice, MARTZ Anne-Hélène, KOEHL Christophe, OFFERLE Cyrille, GRATHWOHL Nathalie, ARNDT Hélène, GEISSLER François, FUCHS Denis

Étaient absents excusés : Madame Florence NOBLET qui donne pouvoir à Madame Nathalie GRATHWOHL.

Étaient absents non-excusés :

Secrétaire de séance : Monsieur David RIEGEL

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 21 avril 2026
3. Communications diverses
4. Rapport des commissions municipales.
5. Modification d'un poste suite à un avancement de grade
6. CCH avenant au marché de mission de la maîtrise d'œuvre
7. Désignation des membres à la Commission Communale des Impôts Directs
8. Finances : attribution de subventions
9. Jury d'assises
10. Règlement intérieur du Conseil Municipal
11. Fixation de la répartition de l'espace d'expression réservé aux conseillers n'appartenant pas à la majorité
12. Urbanisme : avis sur la modification simplifiée n° 2 du PLU
13. Foncier : achat de la parcelle S12 P226
14. Désignation d'un membre représentant la commune au Conseil Syndical de la Marelle
15. Modification de la Commission d'Appel d'Offres.
16. Vente d'un véhicule du service technique
17. Divers.

1. Désignation du secrétaire de séance.

Monsieur David RIEGEL est nommé secrétaire de séance à l'unanimité et procède à la vérification des procurations et constate que le quorum est atteint.

2. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 21 avril 2026

Le procès-verbal du 21 avril 2026 est adopté à l'unanimité, après prise en compte de la correction signalée par Madame Marisa RIEDINGER concernant l'omission de la Commission Mobilité – Circulation – Sécurité – Travaux.

3. Communications diverses

Représentations des élus

Date	Manifestation / Réunion	Représentants présents
31/03/2026	Conseil d'école maternelle	Marie-Claire ENRICI, Mathieu TAESCH
01/04/2026	Réunion de l'association foncière	Caroline MAECHLING, Mathieu TAESCH
03/04/2026	Tournoi de Pâques de l'ABZ	Caroline MAECHLING, Marie-Claire ENRICI, Mathieu TAESCH
08/04/2026	Lancement de la saison des asperges 2026	Mathieu TAESCH
11/04/2026	Accueil du comité de Jumelage Büttelborn	Béatrice DEBRIE, Caroline MAECHLING, Claude RIEDINGER, Guy MISCHLER, Mathieu TAESCH, Mélanie GRATHWOHL
11/04/2026	Salon du jardin et des plantes	Béatrice DEBRIE, Claude RIEDINGER, Guy MISCHLER, Mathieu TAESCH, Mélanie GRATHWOHL
14/04/2026	Don du sang	Guy MISCHLER, Mathieu TAESCH

15/04/2026	Rencontre avec l'équipe de la bibliothèque et visite des locaux	Béatrice DEBRIE
17/04/2026	Spectacle de magie du CCH	Béatrice DEBRIE, Laetitia GRASSER, Caroline MAECHLING, Mathieu TAESCH
18/04/2026	Prix de Hoerdts à l'Hippodrome de Hoerdts-Strasbourg	Denis BILGER, Guy MISCHER, Claude RIEDINGER, Mathieu TAESCH
22/04/2026	Lancement du livre « L'asperge insolite » à l'Asparagus	Mathieu TAESCH
24/04/2026	Réunion de préparation Fête de l'été (APELI, CCBZ « animation jeunesse » et CCH)	Béatrice DEBRIE
26/04/2026	Marche Gourmande	Denis BILGER, Marie-Claire ENRICI, Guy MISCHLER, Mathieu TAESCH
28/04/2026	Conseil d'administration du Collège	Marie-Claire ENRICI, Mathieu TAESCH
28/04/2026	Prise de commandement du Major MULLER – Gendarmerie de La Wantzenau	Mathieu TAESCH
29/04/2026	Noces de Diamant des époux Trautmann	Caroline MAECHLING
29/04/2026	Conseil d'Administration de l'Hippodrome	Guy MISCHLER, Mathieu TAESCH
30/04/2026	Remise de chèques Fonds Nora	Guy MISCHLER, Mathieu TAESCH
02/05/2026	90 ans Mme Grasser	Caroline MAECHLING
05/05/2026	90 ans Mr Kocher	Caroline MAECHLING
05/05/2026	Université des Maires du Bas-Rhin	Mathieu TAESCH
06/05/2026	Réunion comité SAMAP	Béatrice DEBRIE, Mathieu TAESCH
07/05/2026	Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945	Denis BILGER, Béatrice DEBRIE, Mélanie GRATHWOHL, Caroline MAECHLING, Guy MISCHLER, Claude RIDINGER, Mathieu TAESCH

10/05/2026	Fête des asperges	Denis BILGER, Marie-Claire ENRICI, Mathieu TAESCH
13/05/2026	Réunion de préparation Fête de l'été (APELI, CCBZ « animation jeunesse » et CCH)	Béatrice DEBRIE
14/05/2026	Rencontre avec le Studio 24	Caroline MAEHLING, Mathieu TAESCH
17/05/2026	Concert de l'orchestre philharmonique de Strasbourg	Denis BILGER, Marie-Claire ENRICI, Mathieu TAESCH
17/05/2026	Fête du Country	Mathieu TAESCH
18/04/2026	Rencontre des Maires de l'arrondissement avec le Préfet	Mathieu TAESCH

4. Rapport des commissions municipales.

Le compte rendu de la Commission des Finances du 11 mai sera transmise dans les meilleurs délais

5. Modification d'un poste suite à un avancement de grade

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la modification du tableau des effectifs afin de tenir compte de l'avancement de grade d'un agent communal.

À ce titre, le poste d'assistant de conservation du patrimoine principal de 2^e classe sera transformé en poste d'assistant de conservation du patrimoine principal de 1^{re} classe. Cette évolution statutaire concerne l'agent chargé de la bibliothèque municipale, remplissant les conditions requises pour bénéficier de cet avancement de grade.

6. CCH avenant au marché de mission de la maîtrise d'œuvre

Ce point est ajourné en raison de l'obligation de passage de cet avenant pour avis de la Commission d'Appels d'Offres.

7. Désignation des membres à la Commission Communale des Impôts Directs

Ce point est reporté car l'ensemble des éventuels membres n'ont pas pu être contacté.

8. Finances : attribution de subventions

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix exprimées, décide d'attribuer les subventions suivantes :

- Ecurie de la Basse ZORN - Line Fischer, jeune cavalière pour les championnats de France à Lamotte-Beuvron : 100€
- École élémentaire Im Leh pour une classe verte canoë : 4 euros par enfant et par jour
- École élémentaire Im Leh pour une classe musicale : 9 euros par enfant et par nuitée
- AS Hoerdt pour l'achat d'un sèche-linge : 142,88€ (20% du prix total) – Madame Bischoff et Monsieur Riegel ne prennent pas part au vote)

9. Jury d'assises

Vu l'arrêté de la Préfète du Bas Rhin en date du 23 avril 2026

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le tirage au sort du Jury d'Assises issu de la liste électorale et qui donne le résultat suivant :

CARO	Lisa	2	rue des Alouettes
ERB	Christian	19	Petite rue
BEYL	Manon	28	rue de l'Etrier
SUTTER	Marie-Christine Lore	23 b	rue du Traineau
SCHMITT	Caroline Marie Colette	3	rue de l'Eglise
ARRIOTTI	Cyrielle Nathalie	17	rue de l'Eglise
LUMANN	Martine Mathilde Dominique	56	rue Hasloch
GANTER	Gregory Jacques	12	rue Schiessrain
MISCHLER	Liliane	5	rue Brandt
GLOCK	Stéphane Raymond Alphonse	15	rue du Cheval noir
HIRLEMANN	Jean-Pierre Albert	5	rue du Pavé
HIRLEMANN	Jean-Pierre Albert	5	rue du Pavé

10. Règlement intérieur du Conseil Municipal

Considérant la nécessité de fixer les règles relatives à l'organisation des séances, aux modalités de convocation, à la tenue des débats, aux conditions d'expression des élus, au fonctionnement des commissions ainsi qu'aux règles générales de fonctionnement de l'assemblée.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le règlement du Conseil Municipal annexé au présent procès-verbal.

11. Fixation de la répartition de l'espace d'expression réservé aux conseillers n'appartenant pas à la majorité

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-27-1 relatif au droit d'expression des conseillers municipaux.

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de définir les modalités d'application de ce droit d'expression dans les supports de communication municipaux.

Monsieur le Maire rappelle sa volonté de garantir une expression pluraliste et équitable des différents groupes représentés au sein du Conseil municipal.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal fixe la répartition de l'espace comme suit :

Groupe « Engagés à vos côtés » : 50 % de l'espace ;

Groupe « Avec vous unis pour demain » : 36 % de l'espace ;

Groupe « Hoerdt verte et solidaire » : 14 % de l'espace.

12. Urbanisme : avis sur la modification simplifiée n° 2 du PLU

Considérant que la modification simplifiée n°2 du PLU a été engagée afin de permettre l'évolution de la réglementation applicable au bâtiment de l'ancienne ferme de l'ECOPARC Basse-Zorn, dans l'objectif de favoriser le développement d'un projet commercial global et cohérent au sein de l'ensemble de l'édifice ;

Considérant que la règle actuelle limite les surfaces de plancher à destination de commerce à 1 100 m² par unité foncière dans le sous-secteur IAUX3a, alors que la surface du site concerné avoisine 1 900 m² ;

Considérant que les autres destinations autorisées dans le sous-secteur ne sont pas soumises à une limitation de surface ;

Considérant qu'il est proposé d'ajuster cette règle uniquement pour le bâtiment de l'ancienne ferme, sans remettre en cause les protections existantes au titre des éléments remarquables du patrimoine ;

Considérant que les études réalisées concluent à l'absence d'incidences notables sur l'environnement, la modification consistant essentiellement à rectifier la surface de plancher mentionnée dans l'annexe des Éléments Remarquables du Patrimoine et à lever la limitation de surface de plancher à destination de commerce pour ce seul bâtiment ;

Après en avoir délibéré, à la majorité Mesdames Marisa RIEDINGER et Hélène ARNDT s'abstiennent, le Conseil Municipal, approuve la modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Hoerdt.

13. Foncier : achat de la parcelle S12 P226

Considérant l'intérêt pour la commune de s'inscrire dans ce projet structurant, favorisant le développement des activités de loisirs, de tourisme et de valorisation des espaces naturels ;

Considérant que la parcelle cadastrée S12 P226 est identifiée comme nécessaire à la réalisation et à la continuité de ce circuit équestre ;

Après en avoir délibéré, à la majorité, Madame Véronique Bischoff s'abstient, le Conseil Municipal :

- Décide d'acquérir la parcelle cadastrée S12 P226
- Fixe le prix d'achat à 80 euros l'are.
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces afférentes à cette décision.

14. Désignation d'un membre représentant la commune au Conseil Syndical de la Marelle

Considérant la nécessité de désigner un représentant de la commune appelé à siéger au sein du Conseil Syndical de La Marelle, structure en charge de la gestion du pôle santé ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal désigne Monsieur Olivier BOPP en qualité de représentant de la commune au Conseil Syndical de La Marelle.

15. Modification de la Commission d'Appel d'Offres.

Vu la délibération n°2026-027 en date du 21 avril 2026 portant élection des délégués amenés à siéger à la Commission d'appel d'offres et d'adjudication ;

Considérant qu'il apparaît que la désignation d'un poste de suppléant du Maire n'est pas requise dans le cadre de cette instance ;

Considérant en conséquence qu'il convient de rapporter partiellement la délibération susvisée en ce qu'elle mentionne un suppléant non nécessaire ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

Rapporte la délibération n°2026-027 est rapportée
Après le retrait de Madame Marisa RIEDINGER de la liste des suppléants, les membres sont les suivants :

Titulaires

Claude RIEDINGER

Mathieu TAESCH (de droit)

Nathalie GRATHWOHL

Olivier BOPP

Thomas DAUGER

Véronique BISCHOFF

Suppléants

Anne-Hélène MARTZ

Caroline MAECHLING

Christophe KOEHL

Denis FUCHS

Guy MISCHLER

Les autres dispositions de la délibération n°2026-027 demeurent inchangées.

16. Vente d'un véhicule du service technique

Considérant que le véhicule plateau IVECO, immatriculé 220 BDH 67, mis en circulation le 28 août 2008, est devenu inutilisable et a été retiré de l'inventaire du matériel communal, et qu'il y a lieu de procéder à sa cession selon les règles en vigueur,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Constate la désaffectation et la sortie définitive de l'inventaire communal du véhicule plateau IVECO immatriculé 220 BDH 67 ;
- Autorise Monsieur le Maire à engager la vente de ce véhicule selon les procédures réglementaires en vigueur et pour un montant de 1 000 euros

17. Divers.

Monsieur le Maire informe que le vendredi 5 juin à 19 heures un conseil municipal obligatoire est fixé par la Préfecture pour désigner les délégués et leur suppléants pour les élections sénatoriales

Une commission sera prochainement organisée afin de présenter l'analyse financière réalisée par la DGFIP, ainsi qu'une autre portant sur la remise en service de l'éclairage public nocturne.

Point travaux – Rapporteur : Monsieur Claude RIEDINGER .

- Éclairage public

Le programme d'éclairage public est actuellement réalisé à 70 %. Une fin de travaux est prévue d'ici fin juin. Les mois de juillet et août seront consacrés à la mise aux normes des armoires électriques.

Une fois l'ensemble du parc converti en LED, la consommation devrait diminuer d'environ 25 000 kWh par rapport à la situation antérieure, malgré le maintien de l'éclairage durant la nuit.

- Rue Heyler

Le projet prévoit la mise en place d'un marquage au sol avec voie centrale banalisée : les vélos circuleront sur les côtés tandis que les voitures emprunteront la voie centrale. Des panneaux sont installés aux entrées de la rue

Agenda – Rapporteur : Guy MISCHLER

Jeudi 21 mai : 25 ans de la section du Temps Libre

Lundi 25 mai : fête du vélo

7 et 16 juin : courses à l'hippodrome